

(fém. plur.) ↓
Ces deux *chemises*, je **les ai confectionnées** moi-même.

(fém. plur.) ↓
Je **les ai confectionnées** moi-même, ces deux *chemises*.

- > Le participe passé *confectionnées* reçoit le genre et le nombre du CD qui le précède : le pronom *les*, ayant pour antécédent *chemises* (CONFECTIONNER QQCH. : QUOI ? *les [ces deux chemises]*).

Étant donné la règle, le participe passé employé avec *avoir* **ne s'accorde pas** dans les deux contextes suivants :

- le CD est placé après le verbe ;
J'ai **confectionné** moi-même **ces deux chemises**.
- le verbe n'a pas de CD.
Je vous **ai parlé** de ceux que j'aime.